



MOTION

Sortir de la crise : des alternatives équitables et durables aux politiques d'austérité

Version adoptée lors du Conseil Politique du 13 juin 2012

2012/01

Retour sur les causes fondamentales de la crise

Peu de temps après l'éclatement de la crise mondiale du capitalisme financier en 2008, le Mouvement Ouvrier Chrétien exprimait publiquement son point de vue¹ sur cette situation aussi inédite que dramatique – de par son ampleur et ses conséquences économiques et sociales – en l'articulant autour de trois idées et convictions fortes.

Primo, les causes profondes de cette crise « systémique » doivent impérativement être rappelées, au risque d'être collectivement aveuglés par des arguments d'ordre technique et économiciste qui en soi ne nous permettent pas de comprendre la logique profonde de la crise et, partant, nous empêchent de prendre les mesures nécessaires pour sortir de l'ornière.

Nous rappelons ainsi que, derrière les raisons communément avancées (bulle immobilière, dissémination de produits financiers toxiques, resserrement du crédit) les fondements réels – et cachés – de la crise sont d'ordre essentiellement sociopolitique : **il s'agit en effet beaucoup plus fondamentalement d'une crise de l'emploi et des modes de répartition des richesses**. Un chiffre en particulier souligne cette évolution dans tous les pays de l'OCDE : au cours des 30 dernières années, environ dix points de la richesse totale produite sont passés des revenus du travail à ceux du capital. La part des salaires qui représentait 67% du PIB en 1982 n'en représente plus que 57% aujourd'hui. L'augmentation continue des inégalités salariales et sociales et de la pauvreté, consécutive des politiques néolibérales menées depuis le début des années 80, a peu à peu configuré un contexte propice à une logique de consommation basée sur le crédit qui, à terme, a contribué à l'éclatement de la bulle financière et, conséquemment, à l'effondrement en cascade du secteur bancaire.

Secundo : Si des mesures urgentes de contrôle, de transparence et régulation du secteur financier s'imposent, elles ne peuvent donc à elles seules s'attaquer à la racine du mal. Si ce sont bien, en effet, la diminution constante de la part revenant au travail dans la richesse produite, le démantèlement progressif des systèmes de protection sociale et des services publics, la précarisation de l'emploi et l'amenuisement des mécanismes de redistribution des richesses (via notamment une fiscalité tendanciellement moins progressive et redistributive) qui constituent *in fine* les causes profondes de la crise financière, économique et sociale, c'est sur base de celles-ci qu'il s'agit de prendre appui pour **sortir par le haut de la crise en menant une réelle politique d'égalité sociale**.

Tertio : Plus fondamentalement encore disions-nous, cette crise doit être saisie comme une occasion pour modifier fondamentalement nos cadres de référence. **Ce n'est pas tant le capitalisme financier qu'il s'agit de remettre en question, mais le capitalisme en soi**. En d'autres termes, **c'est le paradigme classique de la croissance qui doit être revisité de fond en comble**, et de façon urgente : l'obsession du profit à court terme, l'extension de la sphère marchande, la création obsessionnelle de nouveaux marchés basés sur une culture du consumérisme, productivisme et de la compétitivité de tous contre tous concourent à nous enfermer dans une spirale mortifère qui ne peut aboutir qu'à un désastre social et environnemental. Nous en appelons dès lors à une transformation radicale de notre manière de produire, de consommer et de vivre, indexée à des indicateurs de bien-être social et environnemental et appelant à plus de redistribution sociale et de justice fiscale, à plus de coopération et de services collectifs. « Sans cela, rappelions-nous enfin, la situation actuelle pourrait laisser place à une situation bien plus grave encore, dont on a peine à imaginer les conséquences pour l'humanité entière. »

¹ « La crise financière par sa face cachée », Position du MOC. 07 novembre 2008.

Cette nécessité de modifier nos cadres traditionnels de références implique de surcroît que nous intégrions de façon systématique, et non au coup par coup, le fait que ce sont les femmes qui sont les premières victimes des ségrégations et oppressions capitalistes, sexistes et racistes engendrées par la société.

Cet appel lancé par les organisations sociales n'a pas été entendu. Plus grave, les mesures politiques de « sortie de crise » prises à l'époque tant au niveau européen qu'au niveau national vont pour l'essentiel à l'opposé de ce que nous préconisons.

Les politiques d'austérité au niveau européen

Au niveau européen, ce sont manifestement deux paradigmes, par ailleurs contradictoires, qui s'imposent : assainissement prioritaire des finances publiques par l'austérité et relance de la croissance. Cette politique européenne d'austérité menée et imposée (sous menace de sanctions) à la quasi totalité des Etats membres se fonde de surcroît sur une forme de réécriture de l'histoire : les Etats paieraient maintenant le prix de décennies de gabegies et de négligences budgétaires. Il est désormais temps pour eux de se serrer la ceinture, l'austérité étant la seule alternative possible.

Ce point de vue néolibéral est une escroquerie intellectuelle : tous les Etats européens – excepté le cas spécifique de la Grèce – ont réduit leurs déficits publics durant les années 2000. La crise des « dettes souveraines » trouve son origine dans la dérégulation des marchés et dans l'anarchie des secteurs bancaires et privés dont le sauvetage public a très lourdement grevé les budgets des Etats. **C'est cette collectivisation des pertes du secteur financier ainsi que les politiques généralisées de diminution des contributions collectives au cours des vingt dernières années (baisse constante du taux d'imposition des sociétés et réduction de la progressivité de l'impôt des personnes physiques) qui expliquent très largement la situation budgétaire actuelle de la plupart des Etats membres².**

Or, plutôt que de réguler, d'encadrer et de mettre au pas ce même secteur financier, comme on pouvait (devait) s'y attendre, les mots d'ordre visent désormais au contraire à « rassurer les marchés » en rééquilibrant au plus vite les finances publiques des Etats européens et quasi exclusivement via la réduction des dépenses publiques et des transferts sociaux. Et c'est ce à quoi s'emploie l'ensemble des mécanismes de surveillance, de coordination et de gouvernance mis en place au sein de l'Union économique et monétaire.

Avec un seul credo : afin de se prémunir des attaques spéculatives des marchés contre les dettes souveraines des Etats, de restaurer la confiance des créanciers privés envers ceux-ci, de relancer la croissance et de sauvegarder ainsi l'Union économique et monétaire, des mesures structurelles de réduction des dépenses doivent être impérativement prises au sein de tous les Etats membres. Dans cette optique – et le cas de la Grèce en est l'exemple le plus dramatique – c'est le social qui constitue la principale variable d'ajustement. Tous les domaines et acquis sociaux sont désormais, de près ou de loin concernés : réforme de la fonction publique, de la formation des salaires, des mécanismes de négociations collectives, des pensions, des soins de santé,... alors que les mesures nécessaires de régulation et d'encadrement du secteur financier européen restent lettres mortes.

² La somme publique totale depuis 2008 de soutien bancaire s'élève à 4.600 milliards d'euros (soit environ 13 fois la richesse annuelle belge).

Il s'agit là d'une logique suicidaire parce que de telles politiques d'austérité, combinant restriction des revenus et des prestations sociales entraîneront davantage d'inégalités, d'exclusions et de pauvreté. Plus globalement, la cécité semble totale et les causes de la crise semblent devenir les remèdes : alors que c'est fondamentalement les inégalités sociales, la précarité et la pauvreté qu'il s'agit d'éradiquer pour sortir durablement de la crise, les mesures préconisées n'ont pour effet que de les approfondir. Pour reprendre l'expression imagée de l'économiste Paul Krugman, la politique de l'Union européenne en la matière s'apparente à la médecine médiévale qui croyait bon saigner à mort le malade pour le guérir. Et l'on pourrait rajouter que la situation est d'autant plus dramatique que le malade n'est pas ici celui qu'on croit.

Outre les dégâts sociaux considérables et les freins à un redressement économique durable des Etats que cette politique européenne d'austérité produit, il faut également souligner les **atteintes à certains principes démocratiques fondamentaux.**

Ainsi, par exemple, le « **Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance dans l'Union économique et monétaire** », approuvé le 30 janvier 2012 par 25 des pays membres, devant renforcer la discipline budgétaire des Etats membres. La Confédération européenne des syndicats, qui s'y est opposé, a critiqué « le processus non démocratique » par lequel ce traité a été négocié et approuvé, sans implication pleine et entière du Parlement européen et participation des partenaires sociaux ainsi que « ses conséquences non démocratiques au niveau national ».

En effet, à partir du moment où les Etats entérinent dans leurs constitutions ou législations nationales le principe de la « règle d'or » (règle d'équilibre budgétaire) et s'obligent ainsi à un respect strict, sous peine de sanctions, des règles de déficit public, la Commission européenne reçoit le droit d'interférer dans l'élaboration des budgets nationaux qui est normalement un acte politique décisif, ressortissant de l'approbation et du contrôle des Parlements nationaux et donc de la souveraineté populaire. **Il s'agit ni plus ni moins d'une mise sous tutelle des démocraties européennes qui se verront déposséder à l'avenir de leur droit de déterminer librement et démocratiquement les voies et moyens nécessaires à la mise en œuvre de leurs choix politiques.** Cette constitutionnalisation de l'austérité aura pour effet d'affaiblir plus encore les fonctions collectives et le rôle social des Etats, et accroîtra encore davantage les inégalités sociales, la précarité et la pauvreté. Elle constituera de surcroît un frein à tout véritable projet ambitieux pour un monde socialement plus juste et écologiquement plus équilibré.

On doit rajouter l'opacité et l'extrême complexité des processus de décision et d'élaboration de la législation européenne qui renforcent plus encore le doute sur la légitimité démocratique des orientations prises par l'Union européenne et qui ne peuvent que renforcer le rejet du projet historique européen, les nationalismes et les populismes.

Enfin, si l'objectif de croissance dans la stratégie « Europe 2020 » semble désormais primer sur les objectifs sociaux, il **relègue également en arrière-plan les objectifs environnementaux auxquels nous devons faire face au regard du défi climatique.** Ce dogme de la croissance pour la croissance oblitère ainsi l'ensemble des externalités négatives qu'elle produit inévitablement, creusant ainsi une dette sociale et environnementale qui risque bien d'être ingérable pour les générations futures.

Par ailleurs, **ces politiques d'austérité ainsi que les stratégies menées pour y arriver comportent des attaques frontales contre les droits du monde du travail et leurs organisations représentatives,** se traduisant par une mise à mal des procédures de concertation sociale et des pressions incessantes visant à réduire « le coût de la main-d'œuvre ».

Les politiques d'austérité au niveau national

C'est dans ce contexte de creusement des dettes et déficits publics consécutifs au sauvetage du secteur financier, de mise sous pression de la solvabilité des Etats par les agences privées de notation et d'exigence accrue de stabilité budgétaire exigée par les autorités européennes que la Belgique s'est engagée à prendre des mesures pour réaliser environ 22 milliards d'euros d'économie en 3 ans (2014). Conformément au Programme de stabilité déposé par la Belgique auprès de la Commission européenne, les autorités publiques se sont en effet engagées à un retour à l'équilibre structurel des finances publiques en 2015.

Ces mesures d'assainissement des finances publiques interviennent en outre dans le cadre d'une **réforme considérable de l'Etat fédéral qui amorce une défédéralisation d'une série de compétences relevant notamment de la Sécurité sociale.**

Si la Belgique a résisté nettement mieux aux effets négatifs de la crise que les autres pays européens, c'est principalement dû à la solidité de son modèle social (négociations collectives, indexation des salaires, sécurité sociale) qui a convenablement rempli sa fonction « d'amortisseur ».

Or, c'est dans le secteur social et plus largement des fonctions collectives (protection sociale et services publics) que la majorité des efforts de restrictions budgétaires est accompli : 42% de restriction de dépenses en 2012, 48% en 2013 et 53% en 2014.

Nous avons d'emblée dénoncé le caractère socialement inégalitaire et non durable de ces mesures d'assainissement des finances publiques.

En effet, **ce plan d'assainissement budgétaire repose très substantiellement sur une politique de restriction des dépenses sociales** alors que les nouvelles recettes envisagées participent de façon nettement moindre (et de façon décroissante dans le temps) à la réalisation des objectifs budgétaires à atteindre. C'est pour l'essentiel les travailleurs et les allocataires sociaux qui sont lourdement mis à l'amende, alors que les détenteurs de capitaux restent très largement épargnés.

Les diverses réformes du marché du travail (réforme du stage et allocation d'attente, prépensions et pensions anticipées, crédits-temps et allocations de chômage, de même que le durcissement de la notion d'emploi convenable) vont sans conteste sensiblement accroître la précarité des travailleurs et des allocataires sociaux et la pauvreté, avec en point de mire les femmes et les jeunes.

Il en va de même des **coupes sombres envisagées dans le budget des soins de santé** (2,3 milliards en 2012 en diminution de la norme de croissance budgétaire et en économies structurelles en matière d'honoraires et de financement des hôpitaux notamment) qui auront inévitablement un impact (financier entre autres) important sur les malades, les patients et, en particulier, les catégories les plus fragilisées de la population.

Nous devons contester le discours dominant visant à accréditer l'idée que, face à la crise, « nous sommes tous dans le même bateau » et que tous les citoyens doivent dès lors supporter une part égale de l'effort.

Ce discours va à l'encontre du principe même de justice contributive qui veut que ce soient les plus importants détenteurs de ressources et de capitaux qui assument la plus grosse part de l'effort. Or, les mesures de restrictions budgétaires pèsent pour 80% sur le dos des travailleurs tout en affectant lourdement les jeunes, les femmes et les allocataires sociaux, c'est-à-dire les groupes sociaux qui devraient être soutenus plutôt que précarisés davantage.

En matière de développement durable enfin, les décisions prises³ sont également en contradiction avec l'exigence de réduction d'émissions de gaz à effet de serre et les objectifs européens en matière d'énergie renouvelable.

Enfin la 6^{ème} réforme de l'Etat (en ce compris la réforme de la Loi spéciale de financement) risque également à terme de participer à l'appauvrissement des pouvoirs publics et à la fragilisation de la sécurité sociale. Sur ce dernier point principalement, le transfert de compétences importantes relevant de la sécurité sociale (en matière de soins de santé, de marché du travail et de politique familiale) en fonction de clés de financement ne répondant pas toujours aux normes réelles de croissance des besoins futurs ouvre la porte à une possible marchandisation de ces secteurs (c'est particulièrement vrai pour ce qui concerne les soins de santé) et, conséquemment, à l'exclusion des franges les plus vulnérables de la population. Ce contexte, couplé à une autonomie toujours plus grande des différentes entités du pays et à une faible articulation entre les différents niveaux de pouvoirs, risque en outre de favoriser des discriminations entre citoyens en fonction de leur identité linguistique ou de leur appartenance régionale.

En somme, beaucoup de mesures prises par l'actuel Gouvernement, sous couvert d'engagements budgétaires pris à l'égard de la Commission européenne ainsi que dans le cadre de la dernière réforme de l'Etat, vont inévitablement participer à un appauvrissement significatif d'une partie de la population et à un accroissement des inégalités, ce qui constitue en soi un objectif inverse à celui qu'il s'agit de poursuivre pour sortir durablement de la crise.

Une sortie par le haut de la crise, combinant une exigence d'égalité sociale et un modèle de développement durable, nécessite une réorientation fondamentale des politiques à mener. Cette réorientation est peut-être en train de se mettre en place grâce aux mobilisations sociales et citoyennes qui ont permis l'émergence de propositions prometteuses. En effet, l'actualité politique récente manifeste une modification sensible des discours relatifs aux choix politiques économiques en Europe et au niveau national : préparation d'un plan de relance par le gouvernement belge, engagement du parlement européen en faveur d'une taxation des transactions financières, débat sur les eurobonds entre les chefs d'Etat, volonté d'une relance par les investissements, importance accordée aux gisements d'emploi que constituent les « secteurs verts »,...

Le MOC tient donc à réaffirmer ses revendications politiques :

- **Les politiques d'austérité ne sont pas la solution, mais font intégralement partie du problème.** Il est illusoire de penser que l'on pourra sortir de la crise exclusivement par la compétitivité et la croissance en espérant que les fruits hypothétiques de cette dernière seront par la suite équitablement répartis. Le modèle allemand est à ce titre exemplatif puisque la vigueur de la croissance économique tant mise en avant aujourd'hui s'accompagne d'une augmentation des travailleurs pauvres et d'un accroissement des inégalités.

Les budgets de l'Etat (fédéral, comme ceux des entités fédérées qui participent également à l'effort budgétaire) doivent refléter une réelle volonté de justice sociale et de protection des revenus et de la qualité de vie des plus faibles. En ce sens, il est primordial de sauvegarder et de renforcer notre système de sécurité sociale via l'instauration d'une cotisation

³ Suppression des abattements fiscaux relatifs aux investissements en économie d'énergie, économies prévues en investissement de matériel au sein du groupe SNCB, et part infime de la rente nucléaire (40 millions sur 550 millions) qui sera consacré au développement des filières d'énergies renouvelables.

sociale généralisée (nécessitant la levée du secret bancaire et la réalisation d'un cadastre de l'ensemble des revenus) et d'assurer notamment un accès aux soins de santé pour tous, une pension légale, des allocations de chômage et des revenus d'intégration décentes et en tous cas supérieurs au seuil de pauvreté. En tout état de cause, l'assainissement des finances publiques ne peut conduire à la remise en cause du respect des droits humains fondamentaux.

L'ensemble des composantes sociales, tant au niveau européen que national, doit être préservé et renforcé (négociations collectives, concertation et dialogue social, mécanismes de formation des salaires, droit du travail, sécurité et protection sociale,...). **Une Europe sociale forte est la condition sine qua non d'une sortie par le haut de la crise actuelle.**

- **Il s'agit de renoncer au modèle de croissance capitaliste et de promouvoir un développement basé sur la cohésion sociale et la durabilité environnementale.**

D'autres indicateurs que le seul PIB doivent impérativement et à court terme orienter toutes les prises de décisions politiques et économiques. **Un nouveau modèle de prospérité doit être établi, basé sur des critères de bien être environnemental et social et d'égalité, en particulier entre les hommes et les femmes.** Nous soutenons en ce sens la démarche initiée par le Gouvernement Wallon visant l'établissement d'indicateurs complémentaires au PIB et souhaitons son élargissement aux autres niveaux de pouvoirs. Il est absolument nécessaire d'organiser un débat démocratique sur le type de croissance que nous souhaitons ainsi qu'un arbitrage démocratique sur les diverses affectations possibles des gains de productivité.

- **La redistribution des richesses doit redevenir l'une des grandes questions sociales au niveau européen comme au niveau national.** Une révolution fiscale est nécessaire visant une fiscalité juste et réellement redistributive, mettant beaucoup plus justement à contribution le capital. C'est une priorité majeure pour atteindre plus d'égalité sociale, pour renforcer l'efficacité et le renforcement des fonctions collectives et des services publics et pour rééquilibrer les finances publiques. A ce titre l'Union européenne se doit d'adopter à la majorité simple une politique unifiée en matière fiscale, en particulier en ce qui concerne l'impôt sur les sociétés et sur les revenus mobilier.
- Sur le plan international, une redistribution plus juste des richesses passe nécessairement par **l'annulation de la dette du Tiers-Monde et une révision des règles du commerce mondial** intégrant, entre autres, des clauses sociales et environnementales.
- **Cela implique également des mesures de régulation forte du secteur financier au niveau européen** : taxe sur les transactions financières, lutte contre les paradis fiscaux, lutte contre la fraude et l'évasion fiscale, réforme du secteur bancaire (séparation des activités de banque de dépôt de celles de banque d'affaires, redéveloppement d'un secteur bancaire public et soutien au modèle coopératif), un audit de la dette publique sous contrôle citoyen, mise en commun partielle de la dette, ... **L'objectif étant de lutter contre la financiarisation de l'économie pour favoriser une économie au service de la satisfaction des droits fondamentaux de toutes et tous.**
- L'économie doit être au service de l'intérêt général. Pour y parvenir, **les secteurs clefs de l'économie que sont l'énergie et le secteur financier doivent être subordonnés aux intérêts de la collectivité** et réglementés en ce sens par les pouvoirs publics.

- En matière de politique monétaire, **il est nécessaire de réduire la dépendance des Etats aux marchés financiers**. D'une part via une modification des statuts de la Banque Centrale Européenne lui permettant d'accorder des prêts à des institutions publiques de crédit. D'autre part, en se tournant vers d'autres sources de financement, notamment l'emprunt public via par exemple une banque publique de développement et d'investissement durable (habitat, mobilité douce, ...). A titre indicatif, le niveau d'épargne en Belgique est estimé à 225 milliards d'euros.

Même un taux de croissance économique de l'ordre de 2% (nous sommes à 0,1%) ne permettra pas de créer suffisamment d'emplois nets nécessaires pour s'attaquer significativement au chômage structurel. **Le plein emploi et l'emploi de qualité restent pour nous un objectif majeur**, et le meilleur moyen pour y arriver, sans exclure d'autres voies (notamment en termes de recherches et investissements et de formation des travailleurs) est la réduction collective du temps de travail.

C'est pourquoi nous réclamons que réduction collective du temps de travail soit réinscrite à l'agenda politique et social comme hypothèse de sortie de crise, de diminution du chômage et de changement de paradigme socio-économique en fonction duquel il conviendrait de « travailler moins, pour travailler tous et vivre mieux ».

Le maintien du mécanisme d'indexation automatique des salaires et des allocations sociales, une augmentation significative du salaire minimum et la limitation de la tension salariale constituent en outre des conditions nécessaires à une politique de l'emploi plus équitable tout en permettant de protéger au mieux les catégories les plus exposées aux effets néfastes de la crise.

Ces diverses mesures ne sont bien entendu qu'une étape, décisive mais insuffisante, vers une société fondée sur l'égalité, la justice et la solidarité.

